



DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP1993

Edition du
22 avril 2013

DANS CE NUMÉRO

Le troisième âge du fédéralisme (André Gavillet)

La mise à l'épreuve de l'alliance confédérale est enclenchée

Optimisation fiscale ou grève d'impôts? (Invité: René Levy)

Prendre la mesure de l'égoïsme de classe documenté par «Offshore Leaks»

Salaires minimums: contre-projet bidon? (Albert Tille)

Pour défendre la libre circulation, une lutte efficace contre les bas salaires abusifs est indispensable

Entre symbolisme, expressionnisme, réalisme rural et Art nouveau (Pierre Jeanneret)

Redécouvrir le peintre Albert Schmidt au musée de Payerne jusqu'au 16 juin 2013

Le troisième âge du fédéralisme

La mise à l'épreuve de l'alliance confédérale est enclenchée

André Gavillet - 22 avril 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23303>

Les résultats de l'initiative populaire Minder ne méritent qu'un adjectif: mirobolants. Thomas Minder a été honoré d'une ovation des cantons et des communes. Quelle interprétation faut-il en tirer? Un loto électoral grandeur nature, ou bien un changement durable des mentalités?

On observe que le peuple est généralement sensible aux sujets de société plus qu'aux enjeux politiques. L'ont ému l'absinthe, les minarets, la pédophilie. Or, en apparence froide et constitutionnelle, l'initiative Minder reflétait le sens du travail, de l'argent mérité. Le peuple sait être politique et conservateur.

Victoire d'autant plus significative qu'elle est obtenue avec les faibles provisions du bord. Pour simplifier, disons qu'on attribua à *economiesuisse* la conduite stratégique d'une campagne publicitaire devant le peuple. On demanda aux partis qui ont pris position au Parlement et au Conseil fédéral d'assurer le point de vue anti-Minder devant l'opinion. Là aussi, échec - alors même que la gauche sociale-démocrate et syndicaliste ne saisissait pas l'occasion de peser d'un poids significatif.

Banques

L'exploitation du secret

bancaire a fait de la Suisse un pays parmi les plus grands gestionnaires de la fortune privée internationale. Les libertés de légiférer en matière fiscale ont permis aux cantons de rabattre une clientèle extérieure. Zoug depuis longtemps donne l'exemple, suivi par la métropole lémanique.

La Suisse, pays riche, promeut l'épargne par souci d'économie et de bonne gestion. Or cette incontestable réussite qui l'a conduite jusqu'au 20^e siècle sans guerre ouverte sur son territoire, la voici aux prises avec l'argent facile, celui des *traders*, celui des spéculateurs, qui déprécie celui qui en gagne peu. Un écart trop grand signifie l'abaissement, la rétrogradation; et les classes moyennes se retrouvent déclassées.

Echec

La financiarisation de l'économie compte avec des chiffres devenus abstraits, irréels, sans référence concrète à échelle humaine. Cette évolution va entraîner pour la Suisse, même si son économie tourne bien, des difficultés spécifiques qui se définissent comme la perte des avantages acquis par des politiques bien peu loyales à l'égard de nos voisins.

Trois obstacles vont mettre la

Confédération à l'épreuve: la péréquation intercantonale à renégocier, un accord de loyauté fiscale à établir avec les plus forts pays de l'Union européenne, ainsi que la nécessaire amélioration de l'AVS.

Attirant un grand nombre de sociétés boîtes aux lettres, la Suisse profite des bénéfices de cet état de fait, mais sous-estime le danger qu'il représente. Rééquilibrer la péréquation interne et renoncer à des avantages injustifiés, puisque offerts uniquement pour attirer des investisseurs externes, vont exiger un véritable effort confédéral. Les sacrifices demandés seront inégaux.

Genève a estimé pour sa part la perte à 250 millions, pour autant que la Confédération assume la première moitié de la facture. Chacun a eu l'occasion de voir Zoug en tête de liste en cette matière. Puis sont apparues plus tardivement les communes des très petits cantons de Suisse centrale.

La tentation sera grande de procéder à des alliances, de regrouper les forces, notamment celles des petits cantons. Le lien fédéral sera mis à mal.

Le troisième point est la consolidation des assurances sociales. Il va permettre de

jouer avec une donnée budgétaire ou une autre. A condition que les responsables politiques affichent délibérément et ostensiblement une volonté sociale. Mais surtout les décisions nécessaires, de grande ampleur, entraîneront des coûts d'un montant jusqu'ici ignoré. La

Suisse prudente sera invitée à des dépenses jugées prohibitives par la droite. Sera-t-elle prête à engager quelques points de TVA pour combler ces besoins? Ce serait possible s'il s'agit d'un acte général, signifiant plus que la concordance, même réussite: un acte gouvernemental.

De toute façon le peuple aura à se prononcer.

Mais, sur les trois points cités (péréquation, Union européenne, AVS) il faut souhaiter le débat politique, en restant particulièrement attentifs à la solidarité confédérale. Et s'y préparer.

Optimisation fiscale ou grève d'impôts?

Prendre la mesure de l'égoïsme de classe documenté par «Offshore Leaks»

Invité: René Levy - 20 avril 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23294>

La lumière que jette une série d'affaires, de tiraillements politiques et notamment la publication d'[Offshore Leaks](#), éclaire crûment le volume et le profil des activités internationales permettant de soustraire autant de capitaux que possible aux fisco de différents pays.

Difficile de ne pas se rappeler à cette occasion le fameux slogan du parti radical des années 80, «*moins d'Etat, plus de liberté*». C'était le cri de ralliement d'une vaste campagne de dénigrement et d'expropriation de l'Etat, dépeint comme un ogre insatiable qui écrase et étouffe la population. Cette campagne, menée au nom de la liberté et de l'esprit d'entreprendre, servait à mieux faire accepter une stratégie politique consistant à baisser les impôts, défaire les régulations, fragiliser les institutions de solidarité sociale, privatiser la moindre source

potentielle de profit. De cette manière, elle contribuait à miner le faible potentiel de redistribution instauré par des décennies de luttes politiques.

La partie idéologique de cette opération de grande envergure avait un but: faire disparaître des consciences, au sortir de la guerre froide, le fait que dans une démocratie l'Etat n'est pas une sombre puissance au service d'intérêts particuliers inavoués, mais au contraire un instrument de la volonté collective, élaboré par des compromis négociés intégrant un nombre certes limité, mais considérable, d'intérêts spécifiques.

Aussi, déjà à l'époque, le slogan cité apparaissait comme une phrase incomplète, allusive, signifiant en réalité «*moins d'Etat pour les faibles, plus de liberté pour les riches*».

Face au déluge d'informations

sur le nombre de sociétés *offshore*, *trusts* et autres constructions virtuelles servant à empêcher la traçabilité de la grande propriété et donc sa mise à contribution pour le bien commun, on nous assure que seulement une partie de ces activités est illégale, y compris quand elle sert à l'optimisation fiscale. Quand commencera-t-on à considérer l'optimisation fiscale à grande ampleur, l'exploitation de lacunes légales à des fins de soustraction «*en toute légalité*», comme socialement et politiquement illégitime?

Quoi qu'il en soit, il est devenu évident que tout est fait, y compris les lois, pour aider les riches à s'enrichir davantage, à la barbe des moins riches, non seulement en leur offrant des conditions de valorisation de leur capital bien plus favorables que celles réservées aux petits possédants, sans parler de la majorité de la

population qui n'a pour ainsi dire pas de fortune, voire seulement des dettes. Ces techniques et leurs «*techniciens*» permettent aux propriétaires de fortunes importantes de se dérober du minimum de solidarité patiemment construit depuis le 19e siècle.

Comment interpréter cette

pratique d'une grande partie des plus riches? De la simple ruse individuelle, en phase avec l'évangile de l'égoïsme diffusé par l'orthodoxie économique? L'ampleur même du phénomène appelle une perspective plus vaste: c'est d'une grève d'impôts larvée par la couche sociale supérieure à l'échelle globale qu'il est

question. Faut-il alors parler de lutte de classe d'en haut? Cela peut paraître exagérément belliqueux et relève d'un étiquetage peu intéressant en soi. Mais il s'agit très clairement de la poursuite savamment instrumentée d'un égoïsme de classe que les termes positifs de liberté et de discrétion (bancaire et autre) ne sauraient cacher.

Salaires minimums: contre-projet bidon?

Pour défendre la libre circulation, une lutte efficace contre les bas salaires abusifs est indispensable

Albert Tille - 16 avril 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23269>

Une succession de nouvelles inattendues laisse entrevoir un printemps syndical en Suisse.

Première surprise, un sondage d'opinion prévoit un soutien à 76% de l'initiative de l'Union syndicale suisse (USS) sur les salaires minimums, alors que le [Conseil fédéral](#) entend sèchement la rejeter. Deuxième surprise, les présidents du parti libéral-radical et du parti démocrate-chrétien suggèrent de présenter un contre-projet. Et pour nouer la gerbe, une commission du Conseil des Etats demande à l'administration un [rapport](#) sur les bas salaires avant de se prononcer sur l'initiative.

Deux grands partis gouvernementaux de droite, les gardiens du temple libéral, entendraient donc introduire un corps étranger dans le système social helvétique qui

confie aux partenaires sociaux la compétence de négocier les salaires ([DP 1988](#)). C'est certainement parce qu'ils veulent sauver la libre circulation des personnes, toujours plus contestée.

Rappelons l'un des arguments principaux avancés par l'USS à l'appui de son initiative ([DP 1911](#)). Les mesures d'accompagnement à la libre circulation permettent de combattre les abus dans les professions couvertes par des conventions collectives. Mais, dans les secteurs non organisés, il est difficile de déterminer ce qu'est une sous-enchère salariale.

Les mesures d'accompagnement n'ignorent pas cette difficulté. Elles [stipulent](#) que «*dans les branches dans lesquelles il n'y a pas de convention collective*

de travail, des contrats-types de travail prévoyant des salaires minimaux impératifs peuvent être édictés en cas de sous-enchère abusive et répétée par rapport aux salaires usuels dans la localité, la profession ou la branche». Il appartient aux commissions tripartites cantonales de surveillance du marché du travail d'imposer lesdits contrats. Mais, à de rares exceptions comme en [Valais](#), cette possibilité n'a pas été utilisée, notamment en raison de l'opposition de principe des représentants patronaux au sein des commissions tripartites. D'où la volonté syndicale d'imposer les salaires minimaux par leur initiative.

L'initiative de l'UDC sur l'immigration de masse, celle d'Ecopop ([DP 1974](#)) ainsi que le référendum annoncé sur l'extension de l'accord à la

Croatie annoncent des campagnes difficiles. Pour les gagner, les partisans de la libre circulation doivent faire des gestes pour lutter contre les abus. C'est ce qu'ils font en proposant, plutôt qu'un sec rejet, un contre-projet à l'initiative syndicale. Mais encore faut-il qu'il ne s'agisse pas d'un texte bidon. Les fausses solutions ne manquent pas. Elles pourraient renvoyer aux mesures de style purement déclaratoires du début de

l'initiative de l'USS: «*La Confédération et les cantons... encouragent l'inscription dans les conventions collectives de travail de salaires minimaux.*»

Mais encourager ne signifie pas adopter. Et le seul renvoi aux conventions collectives entre partenaires sociaux ignore tous les secteurs où il n'y a pas de partenaire.

Pour emprunter une bonne piste, il faudrait s'inspirer, en

la rendant contraignante, de la disposition sur les contrats-types prévue par les mesures d'accompagnement. Les cantons devraient, après consultation des partenaires sociaux, introduire des contrats-types dans les secteurs non organisés. Par ce contre-projet, on répondrait aux critiques adressées à l'initiative syndicale d'ignorer les différences entre les différentes branches et les différentes régions du pays.

Entre symbolisme, expressionnisme, réalisme rural et Art nouveau

Redécouvrir le peintre Albert Schmidt au musée de Payerne jusqu'au 16 juin 2013

Pierre Jeanneret - 18 avril 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23284>

Les «*petits*» musées régionaux offrent souvent la possibilité de redécouvrir des artistes méconnus, voire oubliés. Sans doute certains d'entre eux n'ont-ils bénéficié que d'une reconnaissance locale ou n'ont-ils occupé qu'une place secondaire dans l'histoire de l'art. Leur œuvre n'en est pas moins intéressante.

C'est le cas d'Albert Schmidt (1883-1970). Remarquons que la [présentation de ses travaux](#) – 63 huiles, 23 gravures, des dessins et des projets d'affiches – s'inscrit à Payerne (jusqu'au 16 juin 2013) dans le cadre d'une série d'expositions consacrées aux peintres genevois: Maurice Barraud, Alexandre Blanchet, Alexandre

Mairet, etc.

Issu d'une famille d'origine alsacienne, Albert Schmidt a vécu dans un milieu aisé. En 1906, il entre comme associé dans l'entreprise familiale qu'il dirigera jusqu'en 1961. Il mènera donc une vie parallèle d'entrepreneur et de peintre. Son père David est lui-même un collectionneur avisé: séduit par l'œuvre d'un jeune peintre alors inconnu, il lui achète sa première toile. Il s'agit de Ferdinand Hodler. Celui-ci aura une influence déterminante sur l'œuvre propre d'Albert Schmidt, qui ne sera cependant ni un copieur ni un suiveur, mais un continuateur du Maître. L'influence hodlérienne est très

sensible dans ses tableaux d'inspiration symboliste: poses des personnages féminins avec leur visage de profil, la tête inclinée sur le cou, mais aussi corps musculeux des laboureurs à la chemise blanche retroussée sur le bras. La grande toile *Le village dit sa peine*, liée sans doute à une scène d'enterrement, est emblématique de cette thématique et de cette manière hodlériennes.

Le traitement de l'arrière-plan, avec ses arbres fruitiers en fleurs, fait plutôt songer à Cuno Amiet, un autre artiste aux côtés duquel A. Schmidt a participé à des expositions collectives. Ce tableau est le seul à être exposé dans

l'abbatiale clunisienne qui jouxte les beaux espaces boisés du musée proprement dit. Quant aux gestes ondoyants de ses figures féminines à caractère symbolique, ils attestent l'influence de l'Art nouveau, alors répandu dans toute l'Europe.

Mais Albert Schmidt s'est laissé tenter aussi par l'expressionnisme. C'est perceptible dans deux fortes toiles présentant des scènes de la guerre de 1914-1918: des infirmières se tiennent debout devant un cadavre au visage anguleux, bouche ouverte, yeux exorbités, dans un paysage dévasté par les obus, tout cela dans une unité de tons beige-blanc-bleu.

L'artiste genevois a toujours eu un rapport étroit avec la nature. En témoigne une série de beaux paysages aux teintes pâles et douces, qui rappellent un peu les peintres danois. Sa prédilection va aux montagnes, ceintes de nuages tournoyants. Parfois, il fait montre de plus d'audace: ainsi cette

représentation très épurée d'un *Arbre dans le vent d'automne*, où les feuilles mortes s'envolant sont suggérées par de petites taches d'un rouge intense.

Albert Schmidt fut également un portraitiste de talent. Une austérité (calviniste?) caractérise ses portraits, surtout masculins, aux visages graves, presque tristes, nous fixant avec intensité. Sa tendresse va plutôt aux petits enfants, aux bébés. Dans *Maternité* (1918), on retrouve sa veine symboliste: les bras de la mère entourant ses deux garçons forment un ovale matriciel.

D'autres œuvres fleurent bon les années 1920-1930. Ainsi cette scène de bal mondain, ou cette baigneuse de 1937 qui semble tout droit sortie d'une affiche vantant les bains de Bellerive à Lausanne, inaugurés la même année! Les projets d'affiches (dont on ne sait pas très bien s'ils furent retenus ou non) constituent précisément une autre facette de cette œuvre multiforme. Ils

ont été conçus pour des manifestations telles que la Fête internationale de gymnastique, le Salon international de l'automobile et les Fêtes du Rhône, où le fleuve est lié à l'abondance des fruits.

C'est dans la xylogravure que l'artiste prend le plus de libertés et accède à une véritable modernité. On en jugera par ces étonnants chalets sous une pluie drue et verticale, qui évoquent l'estampe japonaise. Ou encore par cette vision cavalière d'un train filant à toute vapeur, en 1933, dans un décor de multiples rails parallèles, en une belle composition géométrique très maîtrisée.

En bref, l'univers esthétique d'Albert Schmidt, très éclectique par ses thématiques et ses styles différents, témoigne des nombreuses influences qui ont pu s'exercer pendant plusieurs décennies sur un artiste sans doute mineur, mais dont l'œuvre, attachante, présente une série de belles réussites.

Index des liens

Le troisième âge du fédéralisme

Optimisation fiscale ou grève d'impôts?

https://fr.wikipedia.org/wiki/Offshore_Leaks

Salaires minimums: contre-projet bidon?

http://www.admin.ch/ch/f/ff/2013/index0_6.html

<http://www.parlament.ch/f/mm/2013/pages/mm-wak-s-2013-04-08.aspx>

<http://www.domainepublic.ch/articles/22874>

<http://www.domainepublic.ch/articles/17444>

<http://www.seco.admin.ch/themen/00385/00420/04526/index.html?lang=fr>

<http://www.lematin.ch/economie/standard/Le-Valais-impose-des-salaires-minimaux-dans-la-construction/story/17053233>

<http://www.domainepublic.ch/articles/21920>

Entre symbolisme, expressionnisme, réalisme rural et Art nouveau

<http://www.payerne.ch/tourisme/musee/expositions/details-musee/article/albert-schmidt-au-musee-de-payerne-du-10-mars-2013-au-16-juin-2013/>